



EPCI - Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Jura

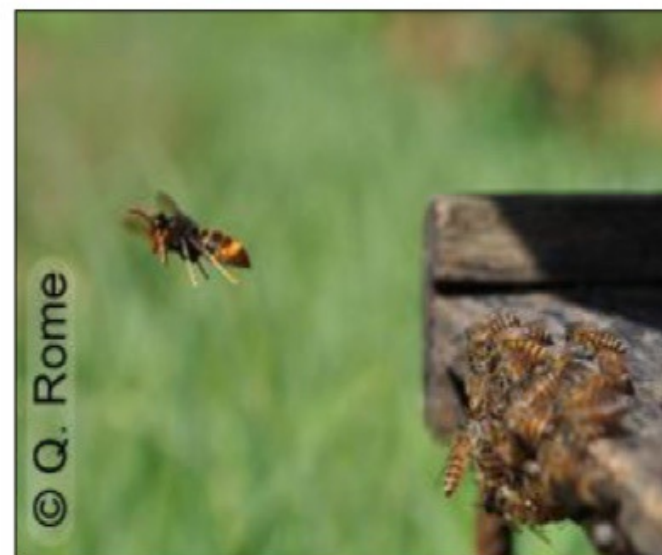
Ordre du jour - Le Frelon Asiatique - quelle problématique ?

**Bonjour, merci pour votre intérêt
sur ce nouveau sujet très sensible et d'actualité -**

LE FRELON ASIATIQUE – 1 constat, 1 réalité : que faire ?



Un frelon asiatique découpant une abeille



Un frelon asiatique en vol stationnaire devant une ruche

CROPSAV 15 juin 2016

FROSAIF

fredon
LES DE FRANCE



Préambule

Déclinaison de la problématique du frelon asiatique, avec une synthèse des travaux et de la documentation, tant sur la réglementation que sur les informations dans ce domaine : sources DGAL - MNHN/INPN - FNOSAD/GDS France (plan national de piégeage de printemps) - l'UNAF (guide) - ITSAP ...

De fait, ce présent document ne peut être modifié qu'avec l'accord du gdsa39 et doit être accompagné des observations et commentaires dédiés sur la base de ces différentes sources.

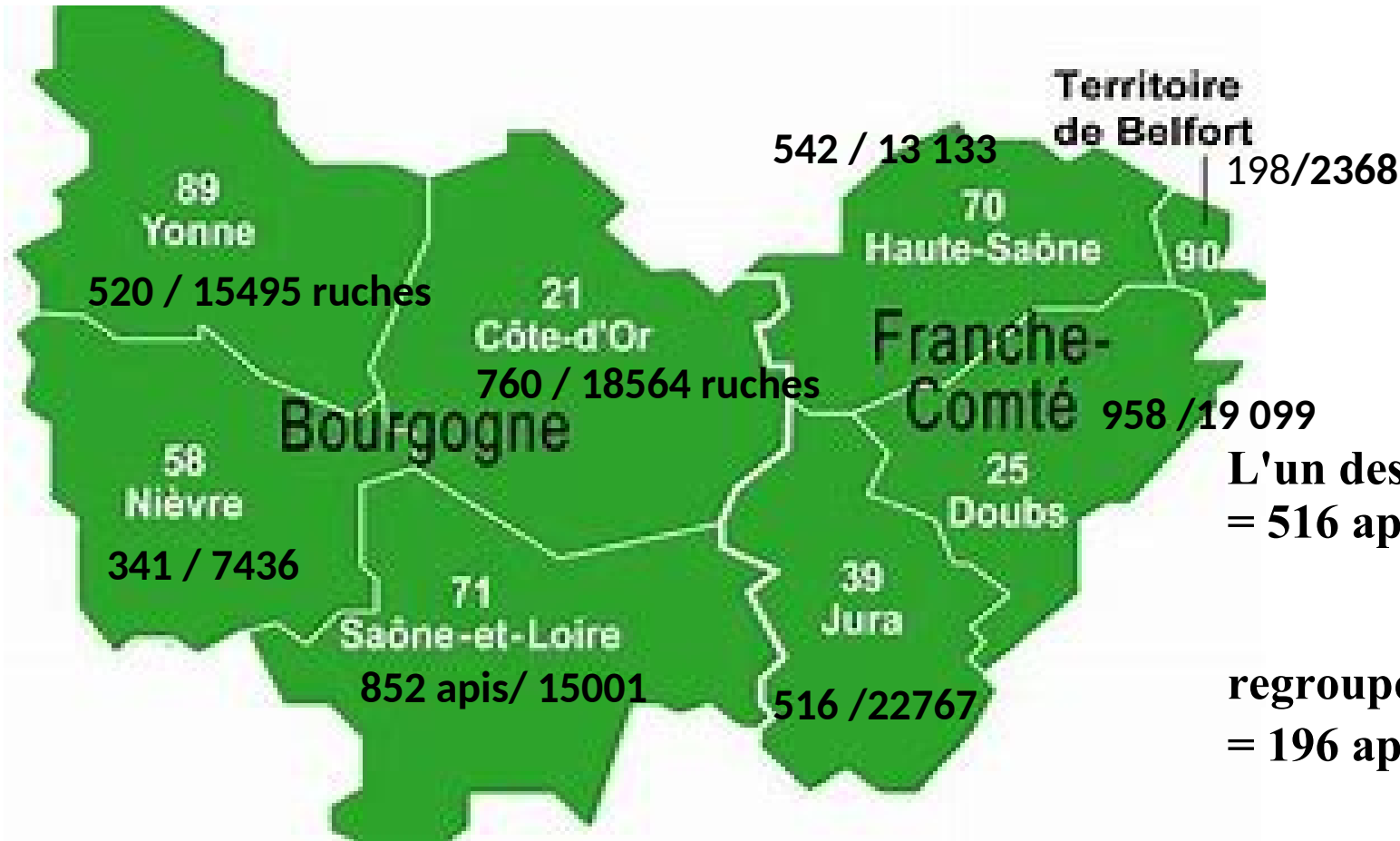
Recommandations MNHN : Lien > <https://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/>

- A ce jour, aucune mesure obligatoire n'est imposée.**
- Dans l'attente de nouvelles découvertes et de méthodes de lutte spécifiques, il vaut mieux suivre les recommandations suivantes : Piégeage de printemps, destruction des nids...**

Il est préférable de se limiter à ces méthodes de lutte tant que de nouvelles techniques plus efficaces n'auront pas été mises au point. Cela ne veut pas dire « rester inactif », mais « faire au mieux dans l'état actuel des connaissances ».



2021 - Région BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE > BFC
> 4 687 apicultrices et apiculteurs professionnels, pluri actifs et de loisirs
soit 113 863 ruches



Le Jura 39

L'un des + grands nombres ruches région BFC
= 516 apiculteurs pour 22 767 ruches

Le gdsa39

regroupe 75 % des ruches du Jura
= 196 apiculteurs pour 17 233 ruches



Association loi 1901



Le gdsa39 = 16 bénévoles professionnels, multi actifs et de loisirs :

- Fédérer l'ensemble des apiculteurs du Jura dans la prévention et la lutte contre les maladies des abeilles, avec des journées techniques et autres accompagnements ...**
- Habilitation par agrément par la Préfecture**
 - > à fournir des traitements avec AMM contre le Varroa**

MAIS

Depuis 2021, l'apparition du Frelon asiatique dans le Jura

impose la nécessité d'agir de façon collective... apiculteurs + EPCI et citoyens

- Cette situation dépasse les compétences, les responsabilités et les moyens du GDSA 39**
- C'est une problématique d'intérêt général, car c'est une espèce exotique envahissante**
 - oui, le frelon asiatique concerne TOUTES les collectivités territoriales -**



REGLEMENTATION : MAIS CONCRÈTEMENT ?

LE FRELON ASIATIQUE ! 2 QUESTIONS LÉGITIMES ?

> 1 - QUELLE PROBLÉMATIQUE ?

2 - MOI ÉLU / CITOYEN
OUI, COMMENT FAIRE ?





Association loi 1901



– mais qui est *Vespa Velutina* ?

- Venant d'Asie, *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit accidentellement en France, via le commerce international.

Identifié dans le Lot-et-Garonne en 2004. Dans le Jura en 2020 ?

- Espèce dotée de capacités exceptionnelles.
 - En 10 ans, a colonisé la quasi totalité territoire national.
 - En 15 ans, répertorié dans 9 autres Etats Européens.
- Espèce exotique envahissante = 1 réglementation
- Depuis 2016, Liste Union Européenne - *Vespa Velutina* figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'union européenne.
- France : Arrêté du 26/12/2012 - FA est classé liste des dangers sanitaires de 2e cat.
- **DGAL. Note synthèse - Constat : aucune stratégie collective de prévention, surveillance et lutte contre ce frelon qui soit reconnue efficace...**



– mais qui est Vespa Velutina ?

En résumé, dans un nid :

- 1 Reine + des milliers d'ouvrières (jusqu'à 13 000) et des mâles,
> et surtout, + des centaines de nouvelles femelles reproductives en fin de saison.**
- Aux premières gelées, la Reine et tous les frelons meurent - le nid est déserté.
Seules ces nouvelles femelles fécondées (gynes) survivent à l'hiver.**
- Aux premières gelées, ces gynes quittent le nid pour hiverner
dans des endroits abrités (combles, sciure, trou dans un mur...).**
- Elles émergent au début du printemps, mi-février à avril - selon les régions -
Lors de $T^{\circ} > 12^{\circ}/15^{\circ}$ pour fonder de nouvelles colonies..... donc des nouveaux nids**
- C'est à cette période AU PRINTEMPS qu'il est important de les piéger.**

Piégeage de printemps réussi - 1 reine fondatrice piégée / pas de nid à détruire -

Nid ? Gynes ? Piégeage ? quelques explications sont nécessaires



- Problématique d'intérêt général ? 4 domaines

1 - Un redoutable prédateur pour les abeilles et la biodiversité

- Dégâts prélèvement d'abeilles et d'insectes**
 - > bol alimentaire : 1/3 d'abeilles et 2/3 d'insectes sauvages (plus de 150 espèces...)**
 - > Stress et affaiblissement progressif en apiculture**

2 - Les impacts sur les pollinisateurs sauvages et la biodiversité.

- Impact négatif sur toutes les populations de pollinisateurs,**
les abeilles sauvages, bourdons et toutes espèces de papillons.
- S'attaque à les toutes espèces d'insectes dans une aire donnée**
ce qui fait baisser leur nombre de manière significative.
 - 1 seul nid de frelons asiatiques peut consommer entre 11 et 30 kg d'insectes !**
 - quid de nos oiseaux ? et de nos chauves-souris ?**



- Problématique d'intérêt général ? 4 domaines

3 - Impacts sur l'agriculture et le service de pollinisation

- Baisse 5 % de la pollinisation = en France > avoisine 80 millions € / an -

- Lien > Etude prévention et lutte- coûts page 18 -

> Attiré par les ports de pêche / ostréiculture/

Etals poissons et viandes sur les marchés / Etals Boulangeries-pâtisseries

> Nids = s'adapte à tous les milieux / problématique travaux extérieurs espaces verts sites SNCF / EDF / sports plein air – chasse, pêche, VTT, promenade et randonnée

> Se nourrit suivant les saisons de glucides des fruits ou d'aliments carnés (protéines animales) -

- Dans le Jura ? impacts à venir sur l'arboriculture et viticulture ?



- Problématique d'intérêt général ? 4 domaines

4 - Un enjeu de protection des populations

- Quand il recherche de la nourriture - le frelon ignore l'humain -

Rappel - les nids ? > hauts dans les arbres, en lisère, proche de l'eau mais aussi dans les haies à hauteur d'homme, des combles, toit, tas de bois, sous 1 roncier au ras du sol

MAIS à - 5m - proximité de son nids = il peut être extrêmement agressif.

> Risques attaques massives de nombreux individus si le nid se sent menacé

> Articles de presse - [Ouestfrance](#) / [Ouestfrance.fr](#) / [Actu.fr](#) / [Ladépêche](#)

> Vidéos - sous 1 toit / une haie long d'une route / un roncier au ras du sol

Conseil - Avant de tailler ou de débroussailler, comme pour tous travaux extérieurs, prenez l'habitude de vérifier s'il n'y a pas de mouvement d'insectes aux alentours -

REGLEMENTATION : MAIS CONCRÈTEMENT ?

LE FRELON ASIATIQUE ! 2 QUESTIONS LÉGITIMES ?

1 - QUELLE PROBLÉMATIQUE ?

> 2 - MOI ÉLU / CITOYEN
OUI COMMENT FAIRE ?





Question 2 – nous sommes tous concernés ? Ok mais alors comment faire ?

En ma qualité d' élu, en tant que citoyen comment agir ?

Pour votre information - 1 référence : le guide de l'UNAF.

Lien > « Frelon asiatique. Comment agir à l'échelle de ma collectivité ? »

- Accessible également en ligne sites UNAF et lien > www.gdsa39.fr -

- 3 LEVIERS -

1/ Sensibiliser les citoyens et nommer un référent frelon dans chaque commune.

- Savoir le reconnaître + le signaler, détecter les nids + les signaler pour les détruire

2/ Coordonner le piégeage de printemps sur le territoire + comptage important.

- Des pièges par les apiculteurs, les collectivités et les citoyens volontaires

3/ Encourager et participer à la destruction des nids

- Depuis le printemps, les détecter (drone ?), les signaler et les faire détruire sans délai

Comment faire ? Levier 1 / 3

1/ Sensibiliser les citoyens et nommer un référent frelon > notice gdsa39

La population doit être informée de la présence du frelon
pour mieux le reconnaître– lien > affiche FREDON BFC diffusée aux mairies

Abeille



Guêpe



Bourdon



Frelon asiatique



Frelon européen



– comment faire ? Levier 1 / 3 –

Source MNHN : D'abord savoir vraiment le connaître et le différencier parmi les autres insectes



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



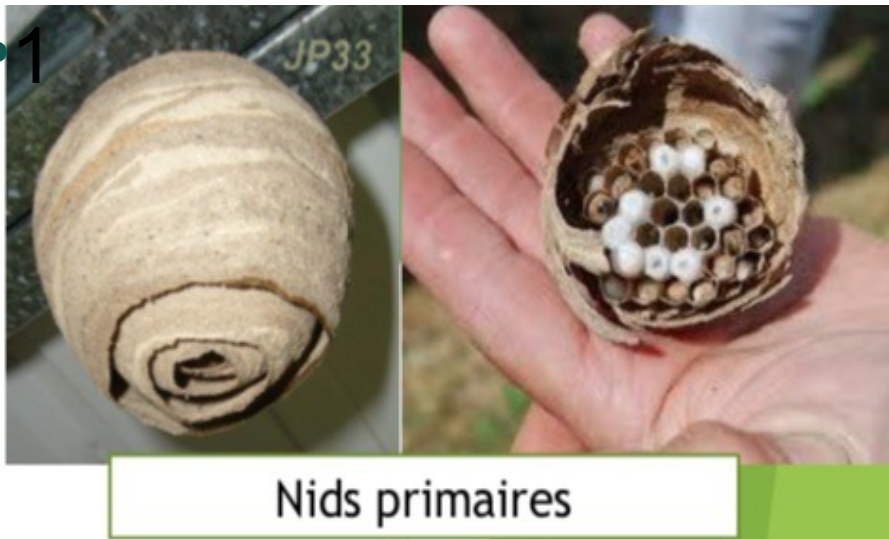
Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Levier 1 / 3 ... puis savoir identifier les nids pour mieux les signaler et les faire détruire

- Au printemps, le nid PRIMAIRE est petit comme 1 oeuf de poule avec une collerette... voire comme une balle de tennis ...

En fin de soirée, on peut apercevoir la reine fondatrice rentrer par l'entrée située à la base. Au départ le nid PRIMAIRE est construit par la reine seule....

et si la reine est piégée..... plus de nid.





Association loi 1901



- Non détruit, le nid PRIMAIRE ... se développe, ... il peut déménager si l'environnement est défavorable, ... appelé le nid SECONDAIRE

**nid SECONDAIRE ?
N'intervenez pas vous même
Mais signalez le sans délai
à la mairie**



**avec des
équipements de protection
et matériels adaptés**



**faire appel
aux professionnels
Titulaires
Du - certi-biocide -
Obligatoire – valable 5 ans**





Levier 2 / 3 – coordonner le piégeage de printemps

- Méthode incontournable/efficace : capturer les fondatrices pour réduire le nombre de nids.
- Fabrication ou achat d'un piège pour frelons asiatiques = **appât à renouveler (10/15 jours)**
 - > Appât : Mélange 50 cl bière brune + 25 cl vin blanc + 25 cl Sirop de fruits rouge

Modalités –

- A - Piégeage de printemps – de février à mai **pour attraper les fondatrices**
 - > Température entre 12° et 15 °.
 - > Maillage du territoire, à proximité anciens nids – 0,50 cm et 1,50 m (2 moellons).
 - **En plus des apiculteurs, l'objectif serait que toutes les communes s'équipent en pièges :**
 - Période – Début le samedi 25 et dimanche 26 mars 2023, en fonction de l'altitude -**
- ### Mais Discussions (MNHN..)
- B – Selon constat, nécessaire de piéger en été pour faire baisser la pression près des ruchers ;
 - C - En automne, pour piéger les nouvelles reines fécondées jusqu'aux premières gelées.



Association loi 1901



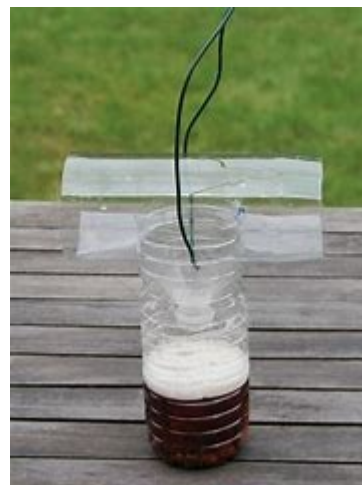
Levier 2 / 3 – coordonner le piégeage de printemps

Tous les apiculteurs ET toutes les communes car il reste des secteurs non couverts

Nota. Les communes qui ont maintenu un bon piégeage de printemps, ont réussi à limiter le nombre de nids. La pression du frelon asiatique sur les insectes a également été nettement moins forte sur ces communes ayant maintenu le piégeage.

IMPORTANT – Choisir un modèle sélectif

NON, ce type de pièges n'est pas sélectif...





Association loi 1901



Levier 2 / 3 – coordonner le piégeage de printemps

Préconisation GDSA39 – dans l'attente de pièges encore plus performants ?

choix de pièges sélectifs avec 2 cônes qui laissent repartir les petits insectes (conclusions MNHN)

Rappel – **un piège ne fonctionne qu'avec un appât attractif** (à vérifier régulièrement et le compléter
> mélange 50 cl bière + 25 cl vin blanc + 25 cl Sirop de fruits rouge

Modèle cônes JABEPRODE ?

A monter sur vieilles hausses
ou caisses adaptées avec 1 toit
/ ou caisses complètes > Cf. fournisseurs,
coopérative apicole du Jura
et autres commerces spécialisés
En cours - essai de plusieurs autres
modèles...





Levier 2 / 3 – coordonner le piégeage de printemps

En cours – essai de plusieurs modèles (les 2 plus à droite)





Pour terminer... avant vos questions....

Levier 3 /3 > Encourager et participer à la destruction des nids

La méthode est incontournable mais elle se heurte à un obstacle majeur

- leur détection mais aussi leurs coûts -

**Mais cet investissement est nécessaire, incontournable et impératif,
sans comparaison des conséquences financières d'une expansion avérée**

- Avec la destruction impérative des nids, de tous les nids-

Bilan Jura = 13 nids détruits en 2021 et 94 nids en 2022

Bilan Morbihan – 5 nids détruits en 2011..... 2064 nids en 2021 à 5031 nids en 2022

RAPPEL - Un piégeage de printemps réussi - ce sont des nids en moins à détruire



Association loi 1901



Levier 3/3 - la destruction des nids : obligatoire ? à la charge de qui ?

Référence – lien > guide de l'UNAF

- Réglementation pas très contraignante en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Public - Collectivités locales, obligation légale est la suppression des nids de frelons asiatiques dans les espaces publics dont elles sont gestionnaires.

Privé - Grande majorité des cas, au propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid, de décider de faire détruire – ou non - le nid et de financer cette opération

Conclusion – La situation réglementaire n'encourage pas la destruction des nids et favorise la prolifération des frelons asiatiques.

- Heureusement, de nombreuses collectivités se mobilisent et encouragent la destruction des nids en participant financièrement oui, un grand merci pour vos actions et votre engagement dans ce domaine particulier



Levier 3 /3 > Encourager et participer à la destruction des nids

- Le GDSA39 bénéficie du soutien du Conseil Départemental du Jura**
- > permet 1 participation financière pour chaque nid détruit dans le Jura**
 - > par un professionnel habilité – certi-biocide obligatoire / validité 5 ans.**

Rappel Bilan Jura : 2021 = 13 nids détruits / 2022 = 94 nids détruits
2023 ? = 120/130 nids à détruire ? estimation basse ?

Prospectives 2023 :

- > Des communes achètent et mettent en place des pièges au printemps ... avec les apiculteurs**
- > Des communes ont versé également une participation financière ...**
- > D'autres ont assuré l'intégralité du règlement.**



Quelques recommandations

**Les nids primaires sont facilement identifiables
plus accessibles et plus simples à neutraliser
par la technique du bocal ou du sac.**

- Il faut rester prudent – ne jamais agir seul (e) -

Déjà vu ou entendu, sauf si facilité du geste sur place

- Éviter de taper dessus avec une planche ou autre
car la reine peut s'enfuir et irait plus loin reconstruire un nid.**
- Agir à la tombée de la nuit, garantie de sa présence**
- Glisser le nid dans un bocal et mettre le couvercle.**
- Placer le bocal au congélateur.**

Un nid primaire détruit, c'est 10 minutes de votre temps,

Et surtout une économie par rapport aux tarifs de destruction d'un nid secondaire.





Association loi 1901



Si l'environnement devient défavorable ou l'emplacement trop étroit pour la colonie en croissance, celle-ci peut se délocaliser dans un nouveau nid... **les nids secondaires**
Aidez nous à les localiser, vous avez 1 drone ? entraînez vous en les cherchant...

En cas de découverte :

- 1 - Informer la mairie pour connaître spécialistes habilités + tarifs (devis)**
- 2 - Faire appel à un spécialiste habilité + Certification-biocide obligatoire.**
+ Équipements de protection adaptés...



- 3 - Si besoin, faire confirmer la présence du nid par l'intermédiaire de la mairie, d'un référent-frelon proche**

- Si confirmé, réalisez le signalement sur le site > <https://lefrelon.com/> en avisant la mairie ou le gdsa39 de votre démarche pour le suivi. Sinon le gdsa39, par entente avec vous ou le référent-frelon, peut s'en charger ; cohérence pour éviter la répétition des signalements.





Association loi 1901



Merci de votre attention, pour mémoire :

1/ Sensibiliser les citoyens et nommer un référent frelon dans chaque commune

- Savoir le reconnaître et savoir détecter ses nids primaires et secondaires
- mieux le signaler, confirmer sa présence et neutraliser les nids

2/ Coordonner le piégeage de printemps sur toutes les communes du Jura

- Objectif : mise en place de pièges sur toutes les communes SINON.....
- comptage pour alimenter via gdsa39 le bilan national FNOSAD pour MNHN

3/ Encourager et participer à la destruction des nids

- Méthode incontournable en cours de saison, 1 drone pour nous aider ?
- prévenir les incidents et limiter le nombre de gynes qui vont partir hiverner

4/ Financement des collectivités pour l'achat des pièges ?

- > des pistes.....le fonds vert, demande groupée par EPCI ?

> Lien : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/dfeb-accompagner-la-strategie-nationale-biodiversi/>



**Le GDSA39 vous remercie
de votre attention**

**Avez-vous des questions ?
Notre site www.gdsa39.fr**

Pour nous contacter – gdsa39.contact@gmail.com

**Avec les apiculteurs, si toutes les communes du Jura pouvaient
participer au piégeage de printemps, en s'équipant de pièges sélectifs
Si des citoyens volontaires veulent aussi participer (voir mairie)**

**Oui, ensemble, nous pourrions réussir à juguler le frelon asiatique
et même servir d'exemple pour un schéma d'action collective**

